

c'est également le cas pour les prêts et que le remboursement de ces derniers sera non seulement indiscutablement assumé par les contribuables de Toronto mais seront beaucoup plus onéreux à cause des intérêts qui s'y ajouteront. En outre, l'échelle des impôts sur le revenu s'applique à l'ensemble de la ville et à chaque contribuable, non pas uniquement aux propriétaires de Toronto. Le dernier budget du ministre des Finances (M. Benson) prévoyait un prêt de 17 millions de dollars à l'agglomération torontoise mais aucun versement direct à la ville elle-même. La totalité de la somme devait aller à l'agglomération torontoise.

J'espère sincèrement que tous les députés des circonscriptions métropolitaines qui persistent à appuyer le gouvernement, bien que leur enthousiasme faiblisse chaque jour, l'exhorteront à remédier à l'erreur grossière qu'il a commise dans sa gestion désastreuse de notre économie et aideront le maire Dennison et le président Campbell quand ils viendront à Ottawa. La charité commence par soi-même, mais ce n'est pas ce qu'ils demandent; ils veulent la justice.

Les égards dont font l'objet les États et les localités américaines sont en contraste flagrant avec le degré de consultation et d'assistance dont jouissent les gouvernements canadiens. Non seulement un conseil municipal et un conseil de l'environnement sont-ils nécessaires, mais aussi faut-il un conseil financier et économique se réunissant trimestriellement afin de permettre à tous les niveaux de gouvernement de connaître la situation et de participer à la planification économique. J'irais jusqu'à dire que si un tel conseil avait existé ces dernières années, jamais le chômage aigu que nous connaissons actuellement n'aurait existé. La Grande-Bretagne, État unitaire, est au courant de ses problèmes municipaux tout autant que de ses affaires étrangères, mais chez nous, il n'y a pas moyen d'y arriver à moins que le gouvernement fédéral ne s'entende avec les autres paliers de gouvernement. Il se doit de le faire, puisque nous vivons dans un État fédératif.

Je sais que le ministre sans portefeuille (M. Andras), chargé de l'habitation et des affaires urbaines, a eu son content de problèmes sur le logement et s'est efforcé d'y remédier; mais il a gravement manqué à ses devoirs du côté des affaires urbaines. Il est grand temps qu'il songe à de nouvelles solutions à court et à long terme aux problèmes qui font l'objet du débat actuel. Je l'exhorte à aller acquérir de l'expérience dans ce domaine aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Europe continentale.

M. l'Orateur: Je m'excuse d'interrompre le député, mais je dois lui signaler que conformément à l'entente proposée et adoptée au début de la journée, son temps de parole est écoulé. Il pourra poursuivre si la Chambre y consent à l'unanimité. Le député a-t-il le consentement unanime de la Chambre?

Des voix: D'accord.

• (3.30 p.m.)

M. Ryan: Je l'exhorte à aller à l'étranger et à ne pas trop s'embarasser des problèmes d'ordre constitutionnel. A peu près tout ce que nous désirons pourrait s'effectuer par voie d'ententes entre les trois paliers de gouvernement et être parfaitement constitutionnel, en dépit de l'étrange et merveilleux monde du premier ministre (M. Trudeau). Quand on veut on peut, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Don Valley (M. Kaplan) voudrait poser une question au député. Comme le temps de parole de celui-ci est écoulé, il faut le consentement unanime de la Chambre.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il ne semble pas y avoir unanimité.

[Français]

En conséquence, la présidence reconnaît maintenant l'honorable député de Villeneuve.

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Merci, monsieur l'Orateur. Je représente la circonscription de Témiscamingue et non pas celle de Villeneuve.

A tout événement, je remercie bien sincèrement mon collègue de Winnipeg-Nord (M. Orlikow), qui m'a donné l'occasion de parler avant lui, cet après-midi. Cette gentillesse l'honore et prouve qu'à la Chambre des communes, peu importe nos convictions politiques, il est toujours possible de s'entraider de temps à autre. Alors, je lui suis reconnaissant de m'avoir donné cette occasion.

Monsieur l'Orateur, la motion de défiance présentée par l'opposition officielle ne contient rien de nouveau. Cela me porte à dire que les mêmes causes produisent généralement les mêmes effets.

En 1961, nous aurions pu lire exactement la même motion de censure, alors que nous étions administrés par un gouvernement conservateur progressiste. Au fait, le Canada comptait un million de chômeurs, à ce moment là, et nous aurions pu lire, et je cite:

Que cette Chambre regrette que le gouvernement...

...conservateur progressiste...

...ait manqué de prévoir les effets d'entraînement de sa politique en matière de chômage sur l'utilisation des fonds de l'assistance sociale des provinces et des municipalités et de prendre à cet égard des dispositions correctives, et ait manqué de consulter les provinces et les municipalités et de coopérer avec elles pour fournir des programmes d'emplois et d'aide financière d'urgence.

Monsieur l'Orateur, si, à ce moment-là, le gouvernement conservateur progressiste avait pris les mesures nécessaires pour corriger la situation nous n'aurions probablement pas à faire face au problème actuel. De toute façon, il est évident que le problème numéro un, au Canada, est le chômage, dont la conséquence est la pauvreté.

Pendant que le gouvernement fait des efforts pour combattre le chômage et ramener une certaine prospérité au Canada, il n'y a pas un seul jour où nous ne pouvons lire dans un journal, entendre à la télévision ou à la radio, que telle ou telle industrie est en voie de fermer ses portes ou de diminuer sa production.

Voici un exemple récent: La compagnie Massey-Ferguson annonce que 2,750 personnes seront mises à pied, alléguant qu'elle a trop de machines. Dans les domaines des produits textiles, de la chaussure, du vêtement, de l'automobile, bref, dans tous les domaines, on parle de mises à pied, parce que les produits ne se vendent pas.

Dans le domaine de l'industrie forestière, on songe à fermer des usines de contre-plaqué et de produits de toutes sortes, parce qu'il y a surproduction et que les excédents ne trouvent pas preneurs.

Voyons maintenant ce qui se passe dans le domaine minier. Dans ma propre région, d'ici quelques semaines,